



CAMBRIOLAGES

En raison de la recrudescence des cambriolages, nous vous invitons à être vigilants pour vous et vos voisins.

En cas d'absence prolongée, pensez au dispositif mis en place par la gendarmerie « Opération tranquillité vacances ». En vous rendant à la Gendarmerie ou en remplissant un formulaire en ligne sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>.

La gendarmerie pourra ainsi effectuer des rondes autour de votre domicile pendant vos absences.

Le secrétariat de Mairie

